Élèves handicapés : quelles procédures en l'absence d'AESH ? **[1]**

L'AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) n'est plus en poste, l'école refuse d'accueillir l'élève, malgré la notification MDPH... L'association Toupi livre ses conseils pour les parents dans l'impasse : mise en demeure, action en justice, liberté-référé...
En savoir plus (handicap.fr) [2]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/%C3%A9l%C3%A8ves-handicap%C3%A9s-quelles-proc%C3%A9dures-en-labsence-daesh
[2] https://informations.handicap.fr/a-eleves-handicapes-quelles-procedures-absence-aesh-31011.php